

COMITÉ EXÉCUTIF DE LA TABLE LOCALE DES PHARMACIENS DU TERRITOIRE DU SUD-OUEST VERDUN
COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE MERCREDI 25 mai 2016
DE 8 H À 10 H AU CLSC DE VERDUN-SALLE 350

Présences :

Mélanie Loranger, vice-présidente
Suzanne Paquette, secrétaire
Léa Prince-Duthel, formation continue
Diane Lafrance, conseillère en soins et services pharmaceutiques
Visal Uon, chef de département de pharmacie de l'hôpital de Verdun
Lise Charpentier, conseillère clinique de la première ligne médicale

Absents :

Samir Bouras, président
Geneviève Alary, directrice adjointe à la direction des services professionnels – Volet opération
Chantal Plante, Chantal Plante, pharmacienne-conseil au CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

OBJET	INFORMATION / DISCUSSION	DÉCISION /SUIVI	ÉCHÉANCIER
Ouverture de la séance	La séance est ouverte à 8h10		
Adoption de l'ordre du jour et du compte rendu	L'ordre du jour a été entériné par Visal Uon et secondé par Diane Lafrance. Le compte rendu a été entériné par Léa Duthel-Prince et secondé par Visal Uon.		
Suivi du dernier comité			
Ordonnances collectives	Mise à jour des ordonnances collectives : Visal nous informe que les ordonnances collectives : Vitamine D pour nouveau-né, Clotrimazole pour infection cutanée à candida et Lax-a-Day seront soumis au CMDP sous peu. Les ordonnances collectives « Initier ou renouveler les bandelettes, les lancettes et aiguilles à des fins de remboursement » ont été adoptées par le CMDP le 9 avril dernier.	Les nouvelles ordonnances seront présentées au prochain CMDP.	
Suivi du guide des ressources en dépendance	Léa nous informe que le guide de ressources en pharmacodépendance peut-être consulter sur le site web des associations : AQPP, AQATP et APPSQ.	Les membres seront avisés lors de la prochaine TLP.	
Suivi ergonomie - le positionnement physique en pharmacie	Ce point n'a pas été traité, car Chantal est absente.	Ce point sera couvert à la prochaine TLP.	

OBJET	INFORMATION / DISCUSSION	DÉCISION /SUIVI	ÉCHÉANCIER
<p>Debriefing sur l'évènement du 22 avril dernier intitulé « Le repérage et prise en charge de la clientèle présentant des troubles neurocognitifs »</p>	<p>Lise présente le résultat des évaluations qui a été fait lors de cet évènement. <u>Super belle évaluation</u> : Points forts (excellents conférenciers et excellente formation, sujets très pertinents, groupe de discussion avec les médecins et pharmaciens aux tables très intéressants et pertinents). Points à améliorer : plus de cas cliniques.</p>	<p>Déposer les présentations sur le site Web des pharmaciens.</p>	
AFFAIRES COURANTES			
<p>Discussion sur les façons de prendre le pouls des pharmaciens du secteur, des enjeux qui les concernent afin de diriger les efforts de la Table locale en ce sens</p>	<p>Mélanie apporte ce point. Après discussion avec le comité, il a été entendu que nous allons former un sous-comité avec pharmaciens et médecins en regard à la loi 41. Visal demande d'intégrer dans le sous-comité un pharmacien de l'hôpital, soit Charles-André. Mélanie et Léa ont accepté de participer à ce sous-comité.</p>	<p>Lise demandera à trois ou quatre médecins s'ils veulent participer à ce sous-comité.</p>	
<p>Suivi du formulaire de demande de profil pharmacologique- correction à apporter</p>	<p>Visal apportera la correction, soit de changer le logo du CIUSSS sur le formulaire.</p>	<p>Le formulaire avec le nouveau logo sera remplacé sur le site Web des pharmaciens.</p>	
<p>Concernant les ordonnances collectives des infirmières du 55, de l'Église</p>	<p>Léa demande si les infirmières du 55, de l'Église utilisent les mêmes ordonnances collectives du CSSS Sud-Ouest-Verdun ou bien ils ont leurs propres ordonnances, car ils ne sont pas sur le site Web. Lise explique que le 55, de l'Église est un site intra muraux, elles utilisent les ordonnances collectives du CSSS Sud-Ouest-Verdun (UMF et 55, rue de l'Église). Lise explique que le site Web des pharmaciens est en révision avec quelques pharmaciens pour que ce site soit plus convivial.</p>	<p>Révision du site Web pharmaciens pour que les documents soient plus faciles d'accès.</p>	
<p>Prescription des vaccins par l'infirmière et vente des vaccins</p>	<p>Léa demande s'il est possible d'informer les infirmières bachelières d'indiquer sur la prescription de vaccins -ordonnance verbale avec le nom du médecin traitant ou de faire signer le médecin pour que celle-ci soit légale. À la clinique de l'Ouest, plusieurs infirmières (non IPS) font des prescriptions de vaccin sans faire contresigner par le médecin.</p>	<p>Lise informera Anne-Marie Denault, la conseillère cadre en soins infirmiers pour</p>	

OBJET	INFORMATION / DISCUSSION	DÉCISION /SUIVI	ÉCHÉANCIER
		qu'elle envoie un communiqué à cet effet aux infirmières pour les informer. Ce point sera aussi ajouté à l'ODJ du prochain comité des infirmières en GMF.	
Budget pour les prochaines activités des TLP	Lise informe les membres que le CIUSSS n'a plus de budget pour supporter le lunch ainsi que l'accréditation. Visal suggère d'avoir un fond DRMG-TLP.	Visal vérifiera auprès de madame Dubois à l'OPQ s'il y a une possibilité de passer cette facture via le compte (formation des pharmaciens, du CIUSSS). Lise s'informerera auprès de Madame Alary si possibilité d'avoir un fond DRMG-TLP.	
Discussion des points à ajouter à l'ordre du jour de la rencontre de la prochaine Table locale des pharmaciens	Lise présente le résumé des évaluations de la TLP du 22 mars dernier sur l'application des nouveaux actes de la loi 41, du modèle d'un pharmacien en GMF et du droit de prescrire des infirmières. <u>Excellente évaluation</u> , points forts, beaucoup d'échange entre les médecins et pharmaciens, sujets d'actualité. Point à améliorer avoir plus de médecins pour les échanges. Visal suggère d'avoir une présentation sous le thème : <u>faire une différence</u> qui pourra être donnée par deux pharmaciens de l'hôpital, d'une durée de 60 minutes. Visal va regarder auprès de ces collègues à savoir qui seraient en mesure de donner cette présentation. La date qui a été déterminé pour la prochaine TLP est le 9 novembre de 17h30 à 19h30. <u>Présentation des résultats</u> du sous-comité médecin et pharmaciens en regard à la loi 41 Varia : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Chantal présentera le projet de son équipe : le positionnement physique en pharmacie; 		

OBJET	INFORMATION / DISCUSSION	DÉCISION /SUIVI	ÉCHÉANCIER
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Léa présentera le projet de son équipe : Guide de ressource en dépendance pour pharmacien et ATP; ▪ Mise à jour des ordonnances collectives; ▪ Présentation des résultats de l'événement du 22 avril dernier « Repérage et prise en charge de la clientèle présentant des troubles neurocognitifs »; ▪ Site Web mis à jour. 		
Varia	Lise informe les membres qu'il y a deux Tables locales des pharmaciens dans le territoire du CIUSSS et que les pharmaciens de Jeanne-Mance seront rencontrés ce soir lors de la Table locale des pharmaciens.		
Date de la prochaine rencontre	La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 5 octobre 2016.		
Clôture de la rencontre	La séance est levée à 9h50.		